
Direction générale du personnel
et de l'administration

Décision du 30 novembre 2005 portant remplacement du correspondant handicap ministériel du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer

NOR : *EQUIP0610034S*

Vu le protocole sur l'emploi des travailleurs handicapés dans la fonction publique de l'Etat du 8 octobre 2001.

Article 1^{er}

M. Vachon (Romain), adjoint au chef de bureau des politiques sociales au sein du département des politiques et des prestations sociales (service du personnel), est nommé aux fonctions de correspondant handicap ministériel en remplacement de Mundler (Magali), appelée à d'autres fonctions.

Fait à La Défense, le 30 novembre 2005.

*La directrice générale du
personnel
et de l'administration,
H. Jacquot-Guimbal*